

Numéro de l'acte	20191218_079DGS
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.9

Envoyé en préfecture le 23/12/2019  
Reçu en préfecture le 23/12/2019  
Affiché le   
ID : 059-215900846-20191218-20191218\_079DGS-DE

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT 59 – NORD**

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** de la Commune de **BLARINGHEM**

Séance du **18 DECEMBRE 2019 à 19 Heures**

### **Nombre de conseillers**

- . En exercice : **18**
- . Présents : 16
- . Pouvoirs : 1
- . Votants : 17 ;
- . Absents : 1 ;

### **Date de convocation :**

11 décembre 2019

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur DUQUÉNOY Régis,**

### **Etaient présents :**

Mmes LEPLAT, JOURDIN, Mrs BEAUVOIS, MORDACQ P.H., DEVAUX, Adjoints, Mrs MAERTEN, MORDACQ P., DELECROIX, DEFRANCE, Mmes DESMULIE, DERAM, MASSIET, VERRIELE, PLOCKYN, BODDAERT.

**A donné pouvoir :** Bruno LOUVET à Paul-Henri MORDACQ,

**Absent :** Milène BILLERAIT

**Secrétaire de séance :** Mme JOURDIN Bernadette

## **QUESTION N° 2019- 079**

### **OBJET : COMPLEMENT REGLEMENT INTERIEUR DE LA MEDIATHEQUE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n° 2019-047 du 1<sup>er</sup> Juillet 2019, la commune a décidé d'adhérer au réseau commun de Bibliothèque/Médiathèque mis en place par la Communauté de Communes de Flandre Intérieure et dénommé « Le T BOEKHUUS ». Cette délibération valide également le règlement commun au réseau de lecture publique.

Considérant que le réseau « Le T BOEKHUUS » n'intègre pas les prêts de liseuses, il convient d'adopter un règlement spécifique pour cette situation de prêts.

Considérant que des liseuses ont été prêtées par la Médiathèque Départementale à la Médiathèque de Blaringhem afin de permettre aux usagers d'emprunter des livres électroniques.

Il est proposé au Conseil Municipal d'établir un complément de règlement intérieur pour réglementer les prêts de liseuses à la Médiathèque de Blaringhem.

Ayant délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215900846-20191218-20191218\_079DGS-DE

- **D'APPROUVER** l'annexe 1 de la présente délibération en complément du règlement intérieur commun (Délibération 2019-047) et relatif aux prêts de liseuses.

Ainsi fait et délibéré, à BLARINGHEM, les jour, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Régis DUQUÉNOY

